



Le projet pilote - taser

Création : mercredi 6 décembre 2017 16:07

Le projet d'utilisation du 'Taser' dans 15 zones de police en phase test a été discuté au Comité Supérieur de Concertation.

Les syndicats agréés et représentatifs, dont le SNPS, ne se retrouvent pas dans ce projet à ce stade.

Selon nous, il manque une base légale afin de protéger les utilisateurs de cette arme.

Nous trouvons dès lors très étonnant que le Ministre de l'Intérieur prenne une telle décision d'autorisation d'utilisation.

Il s'agit ni plus ni moins d'une nouvelle gifle au dialogue social et pour le personnel qui devra faire usage de cette arme.